

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen-sur-Seine, le 14 février 2025

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, NOUVELLE PROPRIÉTAIRE DU BOIS DU PIPELÉ (94), PRÉPARE SON OUVERTURE AU PUBLIC

La Région Île-de-France a signé, ce jour, l'acte d'acquisition du Domaine du Pipelé situé à Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger (Val-de-Marne). C'est une étape décisive pour l'avenir de cet espace naturel d'exception : fermé au public depuis des décennies, ce bois de 110 hectares s'ouvrira progressivement aux Franciliens, conformément à la volonté de la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse, grâce à un projet ambitieux conciliant aménagements pour le public et préservation écologique. Île-de-France Nature, le bras armé de la Région pour protéger et renaturer le patrimoine naturel francilien, engage dès à présent une série d'études et de chantiers prioritaires pour le sécuriser et le valoriser, avec l'objectif d'y accueillir les premiers promeneurs dès le début de l'année 2026.



Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France : « L'acquisition du Bois du Piple, qui s'ajoute à celle du Bois-Saint-Martin en 2020, est la manifestation concrète de notre engagement fort et renouvelé en faveur d'une écologie au service des Franciliens. Ce bois sera, pour ses 300 000 riverains de petite couronne, un espace de nature, un abri en temps de canicules, mais également un refuge pour la biodiversité. Une véritable valeur ajoutée pour la qualité de vie des Franciliens ! »

« Je me réjouis de cette acquisition, qui va nous permettre de lancer dès à présent les premiers chantiers et de préparer l'ouverture au public de ce bois dans les meilleures conditions. Ses facilités d'accès et la magnifique vue qu'il offre font de ce joyau naturel un véritable atout pour l'amélioration du cadre de vie de nombreux Franciliens. » souligne **Sophie Deschiens, Présidente d'Île-de-France Nature.**

Une première phase d'études préalables pour restaurer et préserver l'espace naturel régional

Depuis décembre 2024, une étude historique et patrimoniale a été menée par les paysagistes d'Île-de-France Nature. Elle met en lumière l'héritage du domaine et les vestiges du parc paysager, notamment en lien avec le château, ses promenades et ses pièces d'eau. Ces travaux de recherche vont permettre de définir, en lien avec les communes de situation, les enjeux de restauration patrimoniale et de nourrir les futurs projets d'aménagement du site, tout en respectant son identité naturelle et historique.

Parallèlement, des études naturalistes approfondies sont en cours d'actualisation afin d'identifier les mesures nécessaires à la préservation des milieux naturels remarquables du domaine : forêts, prairies, pelouses et milieux humides.

Des chantiers prioritaires pour préparer l'accueil du public

Dans les mois à venir, plusieurs travaux prioritaires seront engagés. Outre les diagnostics techniques et architecturaux des infrastructures existantes, des chantiers seront lancés pour garantir la sécurisation du site, indispensable à l'ouverture au public. Des aménagements respectueux de l'environnement seront réalisés, incluant en partie la restauration des ouvrages hydrauliques et des mares, ainsi que l'aménagement des accès pour garantir une circulation fluide et sécurisée des promeneurs. Île-de-France Nature sera par ailleurs accompagnée par les communes de Sucy-en-Brie et Boissy-Saint-Léger sur le long terme pour la prise en charge des frais d'entretien et de surveillance.

Ces étapes préfigurent une ouverture au public progressive du Domaine du Piple, qui s'échelonne entre 2026 et 2030, intégrant les enjeux de biodiversité et de gestion durable. À terme, il rejoindra le réseau régional des espaces naturels accessibles. Son emplacement privilégié, à seulement 400 mètres du RER A de Boissy-Saint-Léger et à proximité directe d'un lycée, apportera une offre de nature aux 300 000 habitants des communes avoisinantes et en fera un refuge précieux pour la biodiversité.

Une avancée significative pour le Plan vert de la Région

L'ouverture du Domaine du Piple constitue un projet emblématique s'inscrivant pleinement dans la stratégie dessinée par le Plan vert de la Région, qui a déjà permis d'ouvrir près de 1 000 hectares d'espaces verts et boisés au public depuis 2017 et qui vise à rendre accessibles 1 500 hectares de nature supplémentaires d'ici 2030.

L'entrée de ce nouvel espace naturel dans le giron régional constitue également l'une des premières applications concrètes du volet environnemental du nouveau Schéma directeur environnemental (SDRIF-E) de la Région Île-de-France. Situé au sein du Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF) de Grosbois et à proximité immédiate du massif de l'Arc Boisé d'une superficie de 3 000 hectares, le Domaine du Piple renforce la trame verte régionale et consolide les continuités écologiques entre les espaces naturels de l'Est parisien.

Informations clefs :

- *Surface : 110 hectares*
- *Communes de situation : Boissy-Saint-Léger et Sucy-en-Brie (94)*
- *Accessibilité : RER A (400 m de la gare de Boissy-Saint-Léger) et 7 stations de bus à proximité*
- *Montant de l'acquisition : 2,35 millions d'euros*

À propos de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement, etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique. Depuis 2016, la Région Île-de-France a acquis 772 ha d'espaces verts pour les rendre accessibles aux Franciliens mais aussi protéger la biodiversité.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous. En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

Pour tout renseignement complémentaire, demande de photo haute définition ou organisation de visite guidée :

Contact presse Région Île-de-France

servicepresse@iledefrance.fr

Éléonore Flacelière – eleonore.flaceliere@iledefrance.fr

Contacts presse Île-de-France Nature

communication@iledefrance-nature.fr

Elisa Sgambati – 01 83 65 38 13 – 06 16 40 33 93

Véronique Pichot – 06 18 25 00 67

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS